

ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

Concession n° : 4/9/168

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par Mme PERRIN Nicole , domiciliée 84 Avenue Nicolas Pitiot 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession trentenaire dans le cimetière de Corbas au nom de Mme PERRIN Nicole à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de trente ans prenant effet le 08 octobre 2024 et expirant le 08 octobre 2054.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 8 octobre 2024

Le maire

